



Politique d'égalité

MRC de Papineau

Remerciements

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à la recherche, à la réflexion et aux échanges ayant mené à la réalisation de cette politique.

Élues et élus

Laurent Clément, conseiller de la Municipalité de Papineauville

Chantal Crête, conseillère de la Municipalité Lac Simon

Jean-Paul Descoeurs, maire de la Municipalité Lac Simon

Francine Marcoux, conseillère de la Municipalité de Val-des-Bois

Raymond Ménard, conseiller de la Municipalité de Plaisance

Fonctionnaire

Fanny St-Amour, agente de développement social à la MRC de Papineau

Communauté

Hamida Melouane, coordonnatrice, Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales (AGIR)

Francine St-Jean, directrice générale, Carrefour jeunesse-emploi Papineau et Action Emploi Papineau

Ressources d'accompagnement

Lyne Bouchard, Convergence, coopérative d'expertes-conseils, co-responsable du projet *Défi Parité* pour AGIR

Josiane Maheu, Relais-Femmes, formatrice en ACS+

Mot du préfet	6
Introduction	7
Contexte	8
Définitions	9
État de la situation	10
Pourquoi une politique sur l'égalité ?	12
Buts de la politique	12
Principes directeurs	12
Champs d'intervention et grandes orientations	13
Mesures de mise en œuvre	14



Je suis heureux de vous présenter la première politique d'égalité entre les femmes et les hommes de la MRC de Papineau. Étant engagé à favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes, le Conseil des maires de la MRC a mandaté la Commission de développement du milieu d'entamer une démarche soutenue par l'Assemblée des groupes de femmes d'interventions régionales de l'Outaouais et financée par le ministère des Femmes et d'Égalité des genres.

Cette nouvelle politique permettra de nous orienter dans un monde où certaines réalités persistent toujours et ce, malgré des décennies d'acquis en matière d'égalité tant les plans social, économique et politique.

Je suis confiant que l'adoption de cette politique d'égalité entre les femmes et les hommes fera de notre MRC, une communauté plus juste et égalitaire pour toutes et tous. L'adoption de cette dernière vise plus particulièrement à établir des actions concrètes qui vont permettre de faire progresser de manière tangible l'enjeu de l'égalité au sein de nos communautés.

Cette initiative de la MRC mérite d'être encouragée sur l'ensemble de notre territoire. J'invite l'ensemble des municipalités de la MRC à adopter la politique d'égalité et à mettre en place un plan de travail permettant de concrétiser des actions rendant nos milieux de vie mieux adaptés aux besoins spécifiques des femmes et ainsi favoriser une participation égalitaire des femmes et des hommes au développement de notre communauté.

Cette politique représente l'occasion de poursuivre nos efforts entrepris pour une société juste et égalitaire.

A handwritten signature in blue ink, reading "Benoît Lauzon".

M. Benoît Lauzon
Préfet de la MRC de Papineau
Maire de Thurso

Selon la *Déclaration universelle des Droits de l'Homme*, les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits... Oui, mais femmes et hommes sont-ils vraiment égaux ?

Ces dernières décennies, l'égalité des sexes a fortement progressée; égalité au travail et luttes contre les violences sont devenues des enjeux sociétaux, politiques, économiques, mais avant tout, humains. Pourtant, malgré ces avancées considérables, de multiples inégalités et discriminations, directes ou indirectes, persistent. Ainsi, l'égalité de droit entre les femmes et les hommes est loin d'être acquise. Les femmes sont notamment moins présentes que les hommes dans les instances dirigeantes tout comme elles sont moins bien rémunérées que les hommes. Elles sont aussi davantage engagées dans des postes à temps partiel. Ces exemples d'inégalités sont préjudiciables pour l'ensemble de notre société, que cela soit pour les femmes ou les hommes.

Aujourd'hui, les enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes continuent à faire les manchettes. On peut penser au phénomène de *#MoiAussi* ou aux périodes électorales qui sont des moments propices pour ramener cet enjeu social dans l'espace public. Bien qu'au Québec, l'égalité soit une valeur importante, dans les faits, elle reste un défi et des inégalités persistent entre autres dans la représentation démocratique.

Si les individus partagent de plus en plus ces valeurs d'égalité pourquoi ces inégalités persistent-elles ? Les réponses à cette question sont multiples. Parmi des éléments de réponse, on pourrait dire que c'est parce que la société a mis en place des systèmes qui favorisent certains comportements, mais aussi parce que l'histoire a attribué des rôles sociaux aux femmes et aux hommes dont nous avons du mal à sortir et s'ajoute à cela le manque de volonté de sortir de ces cadres et transformer les systèmes qui sont en place. Il s'agit donc d'obstacles systémiques.

Cette politique d'égalité constitue d'abord le cadre de référence de l'ensemble des initiatives qui seront réalisées par la MRC de Papineau afin de poursuivre ses efforts dans l'élimination des inégalités persistantes entre les femmes et les hommes. Ce projet a été rendu possible grâce au financement du ministère des Femmes et de l'Égalité des genres.

C'est en 1979 que l'Assemblée générale des Nations-Unies a adopté la *Convention pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes* faisant suite de la toute première conférence mondiale sur les femmes tenue à Mexico en 1975. Le Canada a signé la Convention en 1980. Maintenant, plus de 184 états y ont adhéré. Depuis 1975, quatre conférences mondiales sur les femmes ont été tenues. Celle de 1995 a permis d'adopter la *Déclaration de Beijing* et le *Programme d'action de Beijing*.

Au Québec et au Canada, nos parlements ont adopté la *Charte des droits et libertés de la personne* (1975) et la *Charte canadienne des droits et libertés* (1982). Depuis l'adoption de ces chartes, l'amélioration des conditions des femmes en matière de santé, d'éducation et du travail n'est pas à nier.

D'ailleurs, le budget fédéral de 2018 établit une nouvelle norme de budgétisation axée sur l'égalité femmes/hommes, permettant d'établir ses priorités et afin de tenir compte des différences. Sans compter qu'en juin dernier, la présidence canadienne du dernier G7 s'est faite sous le thème de l'égalité femmes/hommes.

Toutes et tous savons que le Québec est une société démocratique au sens où toutes et tous sont égaux en droit. Mais « égal en droit » ne signifie pas « égal dans les faits » et ne signifie pas « équitable ».

Par ailleurs, les MRC peuvent jouer un rôle important dans la promotion de mesures ayant un impact sur l'égalité entre les femmes et les hommes, telles que la participation plus équitable des femmes aux instances dirigeantes, l'adaptation des services et du transport en commun, l'amélioration de la sécurité, l'embauche du personnel municipal, l'utilisation d'un langage inclusif dans les communications et l'analyse comparative entre les sexes (ACS+) dans l'interprétation des résultats lors de consultations.

Voici quelques définitions¹...

Égalité

L'égalité entre les sexes signifie que les femmes et les hommes ont le même statut, bénéficient de conditions égales pour exercer pleinement leurs droits fondamentaux, leurs aptitudes, leur potentiel et pour contribuer à tous égards à l'évolution politique, économique, sociale et culturelle, et ce, tout en profitant des mêmes possibilités offertes par ces changements.

Égalité de droit

L'égalité de droit signifie qu'en regard des lois, des règlements et des politiques, les femmes et les hommes jouissent des mêmes droits et possibilités dans toutes les sphères de la vie.

Égalité de fait

L'égalité de fait complète l'égalité de droit en cherchant à réaliser, au-delà des lois, l'égalité réelle dans la société.

Parité

Elle implique en premier lieu que la répartition des hommes et des femmes, dans les instances politiques, reflète leur répartition dans la population. [...] l'idée de parité va au-delà d'une égalité de droit pour viser une égalité de situation. La parité est un moyen [...] pour traiter l'ensemble de la question des rapports hommes/femmes dans la société, c'est-à-dire non seulement dans le champ politique, mais aussi social et professionnel. Il s'agit également de l'égalité numérique dans la représentation au sein des institutions politiques, des instances et des lieux consultatifs. La parité favorise un égal partage des prises de décision et des responsabilités par les femmes et les hommes.

Équité

L'équité entre les sexes est le fait d'être juste envers les femmes et les hommes. C'est donc une notion de justice qui consiste à corriger les inégalités et à réduire les écarts ou à accélérer le rattrapage entre différents groupes [...] L'équité mène à l'égalité. [...]

Analyse comparative selon les sexes (ACS+)²

L'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes ou des initiatives sur divers ensembles de personnes - femmes, hommes ou autres. L'identité individuelle est déterminée par une multitude de facteurs en plus du sexe, par exemple la race, l'origine ethnique, la religion, l'âge ou le fait de vivre avec un handicap de nature physique ou intellectuelle. D'où l'ajout du mot « plus », signifiant que l'analyse ne se limite pas au sexe (différences biologiques) ou au genre (la construction sociale du sexe), mais considère aussi les autres facteurs qui les recourent.

¹ Pour une gouvernance équitable, Guide de mise en œuvre de politique d'équité de représentation hommes-femmes, RECIF02, 2011.

² <https://cfc-swc.gc.ca/gba-acs/index-fr.html>, vu le 11 avril 2019.

Au Québec

En 2019, le Conseil des ministres du gouvernement du Québec est dans la zone paritaire³ avec 12 femmes sur 26 ministres (46 %). Maintenant, lorsque l'on regarde plus attentivement ce qui se passe au niveau municipal, on relate que depuis 2005, la représentation des femmes a augmenté de 8 % pour les postes de conseillère et de 6 % à la mairie. Voici quelques données intéressantes :

- Les élections municipales de 2017⁴ ont fait élire 19 % de femmes à la mairie et 36 % à titre de conseillère.
- En 2017, sur les 1 100 municipalités au Québec, il y a 39 % des conseils municipaux qui sont dans la zone paritaire ou sont paritaires (35 % - 4 %).

À noter qu'au niveau du gouvernement fédéral, c'est en 2015 que le Cabinet ministériel est devenu paritaire car il compte 15 femmes sur un total de 30 ministres. La parité est maintenue en 2019, son cabinet compte 18 femmes et 18 hommes.

Si l'on regarde d'autres données sociodémographiques du Québec :

- En 2017, les femmes représentaient 58 % des personnes qui travaillaient au salaire minimum.
- Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à agir comme proches aidantes. Dans la population ayant 15 ans ou plus, 29 % des femmes consacraient du temps à ces tâches en 2012, comparativement à 21 % des hommes.
- En 2015, les corps policiers ont enregistré 19 406 infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal au Québec. Les victimes sont des femmes dans 78 % des cas.
- On recense 4 006 agressions sexuelles déclarées en 2016 au Québec; 87 % des victimes sont des femmes.

En Outaouais et dans la MRC de Papineau

Si l'on regarde de plus près la situation en Outaouais, force est de constater qu'il reste encore du chemin à parcourir.

- À la suite des élections municipales de 2017, il y a le tiers des conseils municipaux (31 %) des 68 municipalités⁵ en Outaouais qui sont en zone paritaire.

³ Une instance est dans la « zone paritaire », lorsque la proportion de femmes se situe entre 40 et 60 %.

⁴ MAMOT, Président des élections, 7 novembre 2017

⁵ Incluant la Ville de Gatineau.

- En 2019, dans la MRC de Papineau, seuls les hommes occupent un poste de maire et on y dénombre 41 femmes conseillères sur un total possible de 144, soit 28,5 %.

Dans les instances municipales et la MRC de Papineau			
	Total	Femmes	Hommes
Préfet	1	0	1
Maires, mairesses	24	0	24
Conseillers, conseillères	144	41 (28 %)	103 (72 %)
Conseils municipaux dans la zone paritaire	5 (20 %)	-	-
Direction générale (MRC et municipalités)	25	16 (64 %)	9 (36 %)
Employé.es de la MRC	20	10	10

La population de la MRC de Papineau ⁶			
	Total	Femmes	Hommes
Population	22 835	11 270	11 560
Âge :			
▪ 0 à 14 ans	2 990	49 %	51 %
▪ 15 à 64 ans	14 210	49 %	51 %
▪ 65 ans et plus	5 635	49 %	51 %
▪ 85 ans et plus	545	63 %	37 %
Familles monoparentales	950	71 %	29 %
Taux d'activité	53,6	51,4	55,7
Revenu d'emploi médian en 2015		36 130 (80 % du revenu des hommes)	45 053
Fréquence du faible revenu		18,4	17,9
Plus haut niveau de scolarité : certificat, diplôme ou grade d'études postsecondaires	9 450	50 %	50 %

⁶ Statistique Canada, Caractéristiques démographiques MRC de Papineau, recensement de 2016.

Pourquoi une politique sur l'égalité ?

Les MRC qui accentuent leurs efforts pour atteindre l'égalité sur leur territoire sont celles qui acceptent d'innover et de se démarquer. Elles reconnaissent que comme gouvernements de proximité, elles sont les mieux placées pour assurer le bien-être collectif, pour valoriser la fonction publique locale, pour encourager la relève et la participation citoyenne, pour stimuler l'économie locale.

Buts de la politique sur l'égalité de la MRC de Papineau

- Viser l'atteinte de la représentation paritaire entre les femmes et les hommes au sein des instances décisionnelles et consultatives locales et régionales, dans le respect de la démocratie.
- En tant qu'employeur, encourager la mise en place de mesures donnant un accès égal aux femmes à la fonction publique.
- Favoriser une meilleure prise en compte des conditions de vie des femmes et la mise en place de mesures améliorant la situation socioéconomique des femmes de la MRC de Papineau.

Quoique les buts et les résultats de cette politique visent à assurer l'égalité entre les femmes et les hommes, il est anticipé que ses retombées bénéficieront à l'ensemble de la population puisqu'elle aide à surmonter des défis et à aplanir des inégalités comme, par exemple, la pauvreté, l'accès à un logement salubre et abordable, la rétention des jeunes, la violence et l'intégration des nouvelles et nouveaux arrivants.

Principes directeurs

- Reconnaissance des compétences
Garantir qu'à compétence égale il y a un salaire égal et qu'un travail équivalent reçoit un salaire équivalent.
- Inclusion des femmes et des jeunes
Mettre en place des mesures d'inclusion des femmes et des jeunes pour une participation active à la vie démocratique de la MRC.
- Respect mutuel et des différences
Assurer le respect de toutes et tous au sein des instances de la MRC.

Les trois champs d'intervention définis reflètent les compétences de la MRC.

Gouvernance

Représentation – Nomination – Planification – Communication – Sensibilisation

La MRC considère l'égalité entre les hommes et les femmes comme un droit fondamental et elle est consciente de l'importance d'une gouvernance égalitaire au sein de ses instances afin d'assurer une participation équitable des femmes à la vie démocratique de la MRC.

Dispensatrice de services publics

Sécurité – Services – Consultation – Développement économique – Qualité et condition de vie

La MRC s'engage à offrir un accès équitable et réel à toutes les femmes indépendamment de leur âge ou de leur origine. Les services offerts par la MRC répondent aux différentes réalités des hommes et des femmes.

En tant qu'employeur

Rémunération – Conciliation travail-famille-vie personnelle – Emploi non traditionnel

La MRC s'engage à ce que les femmes puissent accéder à tous les niveaux de la fonction publique et y trouver un milieu exempt de discrimination systémique et y progresser.

La MRC de Papineau s'engage également à mettre en place toute autre mesure qu'elle jugera utile et pertinente afin d'assurer une réelle égalité entre les femmes et les hommes.

La politique d'égalité de la MRC de Papineau est sous la responsabilité de la Commission de développement du milieu. L'application de cette politique d'égalité sera concrétisée dans un plan stratégique se terminant en 2023.

Recommandée par la Commission du développement du milieu au Conseil des maires le 20 novembre 2019.

Adoptée par le Conseil des maires de la MRC de Papineau le 27 novembre 2019.